

**La dérivation nominale affixale en français
et dans le parler Annabi : étude contrastive**



**The Affixal Nominal Derivation in French and in
the Annabi Speech: a contrastive study**

Nardjes Belhani

Université Badji Mokhtar Annaba (ALGÉRIE), nbelhani@yahoo.fr

Résumé :

Cette contribution se donne pour objectif de mettre en évidence les ressemblances et les différences entre le français et le parler annabi du point de vue de la production d'unités lexicales par dérivation nominale affixale. Dans une perspective contrastive, notre analyse tente de rendre compte des différentes valeurs que les affixes expriment en se combinant aux racines des mots. Pour analyser le français et le parler annabi, nous avons pris comme modèle théorique la linguistique fonctionnelle d'André Martinet et nous avons prouvé l'existence de similitudes entre les deux langues malgré leur non appartenance à la même famille des langues.

Mots clés: analyse contrastive; affixe; dérivation; parler annabi; la langue française

Summary:

The objective of this contribution is to highlight both the similarities and dissimilarities between French and the Annabi speech in terms of the production of lexical units by affixal-nominal derivation. In a contrastive perspective, our analysis attempts to account for the different values that affixes express by combining to the word roots. To analyze French and Annabi speeches, we adopted André Martinet's functional linguistics as a theoretical framework, and demonstrated the presence of similarities between the two speeches, despite their distinct language origins.

Keywords: Contrastive analysis; affix; derivation; Annabi speech; French language

1. INTRODUCTION

Pour satisfaire les besoins sans cesse renouvelés de communication, toute langue dispose de différents moyens pour enrichir son vocabulaire en

combinant ses unités significatives. Elle crée ainsi de nouveaux termes qui font partie intégrale de son lexique. L'objet de cette contribution est la dérivation nominale affixale en français et dans le parler annabi. Notre but est de chercher les ressemblances et les différences entre ces deux langues du point de vue de la production d'unités lexicales par dérivation. En effet, nous allons relever les types de dérivés en français et dans le parler annabi en comparant le français, une langue décrite grammaticalement, au parler annabi, un dialecte considéré comme une variété de la langue arabe en adoptant l'approche contrastive. Nous tenterons de vérifier si la dérivation nominale est un phénomène commun aux deux langues et si les procédés utilisés ainsi que leur fréquence d'emploi sont les mêmes. Pour répondre à ces questions, nous allons analyser quelques exemples du français et du parler annabi et prendre comme modèle théorique la linguistique fonctionnelle d'André Martinet (1985) dont l'unité d'analyse est le monème, la plus petite unité significative qui se manifeste formellement dans la chaîne parlée. À côté du monème, Martinet propose un nouveau concept le syntème, une unité significative qui se compose de deux ou plus de deux monèmes mais se comporte comme un monème unique et s'intègre à des classes de monèmes. Notre corpus pour le français sera un corpus écrit tiré d'un roman, quant au parler Annabi, le corpus sera oral, recueilli de deux classes de population à différentes tranches d'âges.

1. Points théoriques et démarche

Pour décrire les deux langues, il faut que l'outil d'analyse soit commun, sinon la comparaison devient impossible, « le contrastiviste est obligé de procéder à la description des langues concernées et déterminer quelle théorie lui fournira les meilleurs moyens et outils descriptifs » (BENMOUSSAT, 2004 : 51). Alors quel sera la méthode d'analyse ?

1.1. L'analyse contrastive

Le travail de comparaison sera effectué en juxtaposant les résultats des deux langues en question : « les analyses contrastives, dites classiques, sont toutes conduites vers des dimensions horizontales impliquées nécessairement dans la comparaison d'un élément, ou d'une classe d'éléments en langue 1 avec un élément, ou d'une autre classe d'éléments en langue 2 ou vice versa » (BENMOUSSAT, 2004 : 50), ceci implique que la nature linguistique des éléments concernés par la comparaison doit dépendre d'une théorie linguistique particulière appliquée. Dans notre étude, nous allons comparer le français au parler annabi et non pas décrire les deux langues, nous comparerons les deux analyses, en gardant toutefois le principe de juxtaposition de l'analyse contrastive. La linguistique contrastive, appelée parfois référentielle, se propose d'étudier deux langues en les opposant, autrement dit en les comparant. On peut la définir comme : « la branche de la linguistique appliquée ou de la didactique qui s'intéresse à la comparaison systématique des langues, pour en faire ressortir les

ressemblances et les contrastes, en fonction principalement de l'enseignement des langues étrangères » (BENMOUSSAT, 2004 : 50). La linguistique contrastive repose sur un postulat : les langues sont différentes mais la théorie du langage est unique, cette théorie suppose l'élaboration d'une sorte de « grille universelle » pouvant servir de référence pour comparer, par exemple, deux phonologies ou deux morphosyntaxes différentes.

1.2. La synthématisation

Pour tous les mots dérivés, on trouvera la terminologie de Martinet «synthème». La synthématisation est un domaine important de la langue puisqu'elle permet la création de nouvelles unités lexicales et grammaticales. Elle « ...doit s'attacher à déceler les modèles selon lesquels les usagers vont pouvoir satisfaire leurs besoins communicatifs, soit qu'ils désirent exprimer de nouvelles notions, soit parce qu'un affixe va pouvoir permettre le transfert d'une notion d'une classe de monème à un autre » (Martinet, 1985 : 38). Les synthèmes sont des « unités linguistiques dont le comportement syntaxique est strictement identique à celui des monèmes avec lesquels ils commutent, mais qui peuvent être conçus comme formés d'éléments sémantiquement identifiables » (Martinet, 1967 : 6). Les synthèmes fonctionnent comme des monèmes, ils se combinent avec les mêmes modalités, c'est à dire les mêmes déterminants, ils ont les mêmes fonctions. Le synthème doit s'intégrer à une classe syntaxique, lexicale ou grammaticale, en adoptant toutes ses caractéristiques syntaxiques au même titre que les monèmes membres de la même classe. Par conséquent, il importe en syntaxe de savoir si l'on a affaire à un synthème, intégrable dans une classe de monèmes, ou à un syntagme dont chaque monème joue un rôle syntaxique. Dans cette perspective, on distingue entre les monèmes constitutifs d'un synthème, appelés monèmes conjoints, qui sont libérables et ceux qui ne le sont pas. Dans ce contexte, on peut séparer les synthèmes *composés*, formés par deux monèmes conjoints libérables et les *dérivés*, formés par un monème conjoint libérable et un ou deux monèmes conjoints non libérables (préfixe-base-suffixe) et enfin, les *confixés*, constitués de deux monèmes non libérables ou deux monèmes toujours conjoints. Il existe deux types de synthèmes, d'une part les synthèmes « endocentriques » du fait qu'ils entretiennent, avec les autres éléments de l'énoncé, les mêmes types de rapports que leurs monèmes composants, autrement dit, s'intègrent dans la même classe et assurent les mêmes fonctions qu'eux, exemple : *laitage*, un dérivé nominal dont la base est nominale aussi. D'autre part, les synthèmes « exocentriques », ils s'intègrent dans une classe différente de celle de leurs éléments constituants ou leur noyau, tel que le dérivé nominal *habillage* dont la base est verbale. Dans notre étude, nous allons nous intéresser aux synthèmes dérivés par affixation.

2. La dérivation par modification externe

En français, la dérivation nominale se fait exclusivement par modification

externe, l'affixe se place soit à l'initiale grâce à un préfixe, soit à la finale grâce à un suffixe, soit à l'initiale et à la finale grâce à un affixe discontinu, quant au parler annabi, la dérivation nominale se fait soit par modification externe, l'affixe se place à l'initiale grâce à un préfixe ou à la finale grâce à un suffixe, soit par modification interne, l'affixe se place à l'intérieur de la base grâce à un infix.

En français, on compte 23 préfixes d'origine latine et 18 préfixes d'origine grecque. Dans notre corpus, nous avons relevé 4 préfixes nominaux *dé-*, *re-*, *in-* et *co-*. Le préfixe *co-*, *con-* a une valeur associative, il s'adjoint à une base nominale pour former des syntèmes nominaux, par exemple : *coopération*, *cohabitation*, *compatriote*. Le 2^{ème} préfixe relevé est *dé-*, *dés*, il a une valeur privative et s'adjoint à des bases nominales pour former des syntèmes nominaux, tels : *défaveur*, *dépression*, *déplaisir*, *disgrâce*. Enfin, le préfixe *in-* a une valeur négative et s'adjoint aussi bien aux adjectifs qu'aux noms, comme le montre les exemples du tableau suivant :

Substantif	Synthème nominal dérivé
Tolérance	Intolérance
Conditionnel	Inconditionnel
Fortune	Infortune
Disponibilité	Indisponibilité

Le dernier préfixe relevé (*re-*) a une valeur de répétition, il s'adjoint aussi bien à des bases verbales qu'à des bases nominales, par exemple : *rejet*, *revues*.

Pour le parler annabi, la dérivation préfixale est exclusivement exocentrique, elle se fait à partir d'une base verbale. Avant de montrer les différents schèmes des dérivés préfixés, on rappelle les différents schèmes des verbes. Marçais¹ a travaillé sur l'arabe maghrébin et a présenté les formes verbales simples comme étant la base dérivationnelle à partir de laquelle se construisent les dérivés verbaux et nominaux. Il a relevé pour les verbes trilitères (verbes se composant de trois consonnes radicales) cinq genres de racines :

- **racine saine** : triconsonantique C1C2C3, mais parfois il y a insertion de voyelles entre C1 et C2 ou C2 et C3 pour faciliter la prononciation entre certaines consonnes, par exemple :

[gtəl] « a tué ».

¹ MARÇAIS P.1977. *Esquisse grammaticale de l'arabe maghrébin*. Librairie d'Amérique et d'Orient. p. 39-151.

- **racine sourde** : les deux dernières radicales de cette racine sont semblables C1C2C2, par exemple : [mædd] « a donné »

- **Racine assimilée** : où la 1^{ère} radicale est une voyelle VC2C3, par exemple: [j bəs]

« devenu sec »

- **racine concave** : où la 2^{ème} radicale est une voyelle longue C1V:C2, par exemple:

[gɛ:l] « a dit ».

- **Racine défectueuse** : le 3^{ème} élément du radical n'est pas une consonne mais une voyelle C1C2V, par exemple : [nssa] « a oublié ».

Quant aux verbes quadrilitères, ils sont constitués de quatre consonnes radicales de type C1VC2C3VC4, par exemple: [firkət] « a cherché ».

2.1. Le préfixe [m-]

Dans le parler annabi, nous avons relevé trois monèmes préfixes : [m-] et sa variante [mə-], [mu-] et [ma-], ils ne se combinent qu'avec les verbes pour former des synthèmes nominaux désignant des noms de lieu, des professions ou d'instruments. Ces deux derniers préfixes sont des emprunts de l'arabe classique. Le monème préfixe [m-] se combine avec les verbes pour former des synthèmes nominaux désignant des noms d'instruments.

La combinaison du préfixe [m-] et les verbes de racine sourde C1VC2C2 sert à former des noms d'instrument de type m-C1VC2C2, par exemple :

[qassīt Saʕri bi **Imqass**] « J'ai coupé mes cheveux avec des ciseaux ».

Dans cet exemple, on a rajouté le préfixe [m-] au verbe simple de racine sourde C1VC2C2 [qass] pour avoir le synthème [**mqass**] avec la forme m-C1VC2C2, il désigne le nom d'instrument « ciseaux ».

2.2. Le préfixe [-mə]

Quand le préfixe [-mə] s'ajoute aux verbes de racine saine C1C2VC3, il provoque l'allongement de la 2^{ème} voyelle, le lubrifiant [ə] s'insère entre le préfixe et la 1^{ère} consonne du radical pour faciliter la prononciation, donc on aura une variante contextuelle [mə] du préfixe [m-] qui forme aussi des synthèmes nominaux désignant des noms d'instrument, par exemple : [wadərt **Iməfte:h**] « J'ai perdu la clé ». Dans cet exemple, l'ajout du préfixe [-mə] au verbe de racine saine C1C2aC3

ftaħ « a ouvert » a donné le synthème [mə-ftɛ:h] « clé » avec la forme mə-C1C2ɛ:C3 qui désigne un nom d'instrument. D'autres noms d'instruments ont cette forme comme [**mə-njār**] « scie », un synthème dérivé du verbe [nʃar]

« scier ».

2.3. Le préfixe [ma]

Par l'adjonction du préfixe [ma] à une racine trilitère, des synthèmes masculins sont formés avec la forme **ma-C1C2VC3** ou bien des synthèmes à la forme **ma- C1āC2** quand la racine est bilitère. Nous pouvons aussi former des synthèmes féminins quand ils sont accompagnés de la marque [a] qui indique le féminin, **ma- C1C2VC3+a**. Ils désignent en général des noms de lieu comme le montre l'exemple : [gāllintlagāufiəlmaktəb]

gāl	l	-i	n-	tlagā	-u	fi	l-	ma-ktəb
dit+acc/	p3			vers	p1		inacc+	rencontre
	Déf			bureau				dans

« Il m'a dit de nous voir au bureau ».

Dans cet exemple, nous avons ajouté le préfixe [-ma] au verbe simple de racine saine C1C2VC3 [ktəb], ce qui a donné **[ma-ktəb]** à la forme ma-C1C2VC3, le terme désigne un nom de lieu, « le bureau ». **[maktəb]** appartient à une classe déterminée, celle du nom car il a les mêmes compatibilités que les monèmes nominaux : il se combine avec un article [əl-maktəb] « le bureau », le nombre [əl-makātəb] « les bureaux », etc.

D'autres exemples de noms de lieu présentant la forme **ma-C1C2VC3** ont été relevés :

Verbe de racine saine C1C2VC3	Synthème dérivé ma-C1C2VC3
[yrəb] « le soleil s'est couché »	[ma-yrəb] « occident »
[tbax] « a cuisiné »	[ma-tbax] « cuisine »
[rkəb] « a embarqué »	[ma-rkəb] « bateau »

Quand on ajoute le préfixe [ma] à une racine concave du type C1āC2, où le 2^{ème} élément du radical est une voyelle longue, on obtient la forme ma-C1āC2 qui désigne des noms de lieu, par exemple :

[waʃlitniəxtilimaʃār]

waʃli-t - ni oxt- i li - l **maʃār**

« Ma sœur m'a accompagnée à l'aéroport ».

Dans cet exemple, on a ajouté le préfixe [-ma] au verbe simple de racine concave C1āC2 : [tār] « a volé » pour avoir le synthème **[maʃār]** « aéroport » à la forme ma-C1āC2.

Verbe simple de racine concave C1āC2	Synthème dérivé ma-C1āC2
[dār] « a tourné »	[ma-dār] « orbite »
[sār] « a marché »	[ma- sār] « chemin »

Les synthèmes féminins ont la forme ma-C1C2VC3+a correspondant aux noms de lieu féminins marqués par la finale [-a], on ne peut trouver ces noms de lieu au masculin, sauf un cas particulier qui ne rentre pas dans notre classification, le nom de lieu féminin [ma-ktəb+a] signifiant « bibliothèque », au masculin il donne un autre nom de lieu [ma-ktəb] signifiant « bureau ».

Verbe de racine saine C1C2VC3	Synthème dérivé ma-C1C2VC3+a
[dras] « a étudié »	[ma-dras+a] « école »
[ħkam+] « a jugé »	[ma-ħkam+a] « tribunal »

La combinaison du préfixe [-mu] aux verbes quadrilitères simples C1VC2C3VC4, constitués de quatre consonnes, donne la forme mu- C1VC2C3VC4 et sert à désigner des professions comme le montre l'exemple suivant :

-[Jārimuhəndis]

Jār -i **mu-həndis**

« Mon voisin est ingénieur ».

Dans cet exemple, nous avons ajouté le préfixe [mu-] au verbe quadrilitère

[həndis] « a dessiné » pour avoir le synthème nominal [**mu-həndis**] « ingénieur » qui désigne une profession.

D'autres exemples exprimant une profession ayant la forme mu-C1VC2C3VC4 sont présentés dans le tableau suivant :

Verbe quadrilitère	Synthème dérivé mu- C1VC2C3VC4
[ʕallim+] « a enseigné »	[mu-ʕallim] « instituteur »
[fattiʃ] « a cherché »	[mu-fattiʃ] « inspecteur »

La dérivation suffixale en français n'est pas exclusivement **endocentrique**, les suffixes s'adjoignent à des noms ou à des verbes pour former des synthèmes nominaux. Dans le parler annabi, les suffixes ne s'adjoignent qu'à des noms pour former des synthèmes nominaux. Nous n'avons relevé dans notre corpus que deux suffixes nominaux : **-ʕi** et **-jja**, contrairement au français où 19 suffixes nominaux ont été notés : **-ade**, **-age**, **-ail**, **-aire**, **-ance**, **-at**, **-er**, **-ier/-ière**, les suffixes **-ise**, **-**

isme, -iste, -rie ou -ie -té, et les suffixes dépréciatifs: , - aille, -ard, -elle, et/ -ette, -on, -ot .

Contrairement au français, la dérivation suffixale est exclusivement endocentrique dans le parler annabi, les suffixes s'adjoignent à des noms pour former des synthèmes nominaux. Le suffixe [-ʒi] correspond à une forme du singulier masculin, il s'adjoit aux noms masculins ou féminins pour former des synthèmes nominaux au masculin singulier. Il sert à désigner des noms de métier comme le montre l'exemple suivant :

[roħ-t li l -qahwɛ:ʒi taħ karti]

« Je suis partie chez le garçon de café du quartier ».

Dans cet exemple, le suffixe [-ʒi] s'est adjoint au substantif [qahwa] qui signifie

« café » pour former le synthème nominal [qahwɛ:- ʒi] « garçon de café ».

Par contre, le suffixe [-jja] correspond à la forme du féminin singulier, il s'ajoute aux noms masculins pour former des synthèmes nominaux au féminin singulier, il a longtemps fonctionné avec des monèmes d'emprunt, et puis il est devenu productif et combinable avec des nominaux arabes, il forme des synthèmes nominaux désignant un concept, par exemple : [burʒwazi] « bourgeois » donne

[burʒwazi-jja] « bourgeoisie », [dimoqrati] « démocrate » donne [dimoqrati-jja]

« démocratie ».

2.4. La dérivation par affixe discontinu

La dérivation par affixe discontinu en français se fait par modification externe, un préfixe et un suffixe viennent se joindre simultanément à la base, pour créer tout type de dérivés. En français, on a relevé 3 affixes discontinus dans notre corpus : (dé-...-ance, in...tion, dé-....-ement). La dérivation par affixe discontinu dans le parler annabi a été constaté dans les formes participiales, mais ces formes de participes ne font pas partie de la dérivation car il n'y a pas vraiment d'affixes mais juste un transfert de classe entre le participe et le nom qui en est issu, ils n'ont pas vraiment de valeur sémantique, c'est pourquoi la dérivation par affixe discontinu n'existe pas dans le parler annabi.

3. La dérivation par modification interne

La dérivation par modification interne est exclusive à l'arabe, elle n'existe pas en français, elle est moins productive que la dérivation par modification externe. Elle se fait par redoublement de la 2^{ème} consonne radicale et l'insertion de la voyelle longue [ɛ:] qui remplace la 2^{ème} voyelle du radical. Ce procédé s'applique aux noms et aux adjectifs, il consiste à changer des formes de base

grâce au redoublement de la 2^{ème} consonne radicale qui implique surtout l'itérativité ou l'habitude, cela permet de désigner les activités habituelles et les noms de métiers. La dérivation par modification interne peut être exocentrique, ainsi le syntème nominal peut dériver d'une base verbale comme c'est le cas dans l'exemple qui suit désignant un nom de métier : [ʒāri ʰaffɛ:f] « mon voisin est coiffeur ». Le syntème nominal [ʰaffɛ:f] «coiffeur» dérive du verbe [ʰaffəf] « a coiffé », on remarque le redoublement de la 2^{ème} consonne radicale et l'insertion de la voyelle longue [-ɛ:] qui remplace la 2^{ème} voyelle de la racine. D'autres exemples sont illustrés dans le tableau qui suit :

Verbe à racine saine C1VC2VC3	Synthème dérivé C1VC2C2ɛ:C3
[ʃajid] « a pêché »	[ʃajjɛ:d] « pêcheur »
[ʰlɔb] « a trait »	[ʰallɛ:b] « vendeur de lait »

D'autres syntèmes nominaux dérivant du verbe et ayant le plus souvent une racine saine C1C2VC3, sont marqués par le redoublement de la 2^{ème} consonne et l'allongement de la voyelle, C1əC2C2āC3+a, ils sont accompagnés de la marque [- a] indiquant le féminin singulier; quant à la voyelle brève [-ə-] elle a un rôle de lubrifiant pour faciliter la prononciation entre les consonnes, cette forme de syntème désigne des instruments ou des appareils, comme c'est le cas dans l'exemple suivant:

[əl - bulīsi j -ilzim -l -u **zəffāra**]

« Il faut un sifflet au policier ».

Le syntème nominal [zəffāra] « sifflet » dérive du verbe [zəfar] « a sifflé », on remarque le redoublement de la 2^{ème} consonne du radical et l'allongement de la voyelle, quant à la finale [a], elle marque juste le féminin. D'autres exemples de cetype ont été relevés comme : [ʕʃar+ « a essoré »→ [ʕəʃʃāra] « essoreuse ».

La dérivation par modification interne peut être aussi endocentrique, elle se fait comme on l'a montré précédemment par redoublement de la 2^{ème} consonne radicale et l'insertion de la voyelle longue [ɛ:] qui remplace la 2^{ème} voyelle du radical, et permet de désigner comme le montre l'exemple un nom de métier :

[**əz - zəbbɛ:l** ja-xdim jāsir]

« L'éboueur travaille beaucoup ».

Le syntème nominal [zəbbɛ:l] « éboueur » dérive du nom [zbəl] « ordure », on remarque que la base et le dérivé appartiennent à la même classe.

4. Comparaison entre le français et le parler annabi

Les résultats obtenus grâce à la comparaison entre le français et le parler

annabi ont été réunis dans les tableaux qui suivent, ils englobent les convergences et les divergences entre les deux langues du point de vue de la dérivation nominale affixale.

Les synthèmes nominaux dérivés du nom ou du verbe	
français	parler annabi
La dérivation nominale se fait par affixation.	La dérivation nominale se fait par affixation.
La dérivation nominale se fait par préfixation, suffixation, affixe discontinu.	La dérivation nominale se fait par préfixation, suffixation, et infixation.

Tableau1 : Les procédés de dérivation en français et dans le parler annabi

Les exclusifs au français	Les exclusifs au parler annabi	Les points communs
	La dérivation par modification interne	La dérivation par modification externe
La dérivation par affixe discontinu	La dérivation par Infixation	La dérivation Suffixale
		La dérivation préfixale

Tableau 2 : La dérivation par modification interne et externe

Dérivation endocentrique	Dérivation exocentrique	Dérivation endocentrique ou Exocentrique
La dérivation préfixale est exclusivement endocentrique en français	La dérivation préfixale est exclusivement exocentrique dans le parler Annabi	
La dérivation suffixale est exclusivement endocentrique dans le parler annabi		La dérivation suffixale peut être endocentrique ou exocentrique en français

Tableau3 : La dérivation exocentrique et endocentrique

D'après notre analyse, nous pouvons affirmer que le français et le parler annabi se ressemblent. La dérivation nominale se fait dans les deux langues par adjonction aux formes de base des affixes, ces éléments n'ont aucune autonomie linguistique, c'est-à-dire qu'ils ne peuvent fonctionner seuls dans la langue, d'où leur nom général d'affixes. Selon leur position par rapport à la base, nous distinguons dans les deux langues les préfixes, qui précèdent la base, et les suffixes, qui la suivent, ils sont porteurs d'interprétation très générale. Le fait qu'elle produit le même résultat dans les deux langues prouve bien que la dérivation nominale n'est pas propre à l'une ou à l'autre langue. Cette analyse permet de voir l'affixation comme faisant partie des universaux linguistiques. Ce phénomène lexical, la dérivation nominale, existe indépendamment du français et du parler annabi, mais affecte les deux langues.

Néanmoins, la dérivation nominale en français se fait par adjonction aux formes de base des affixes mais dans le parler annabi, elle se fait soit par adjonction aux formes de base des affixes soit par croisement de différents schèmes et de racines, parce que le parler annabi est une variété de la langue arabe, une langue sémitique, sa morphologie fonctionne sur le principe de radicaux consonantiques. Des voyelles s'y ajoutent pour former différentes formes de flexions verbales et nominales ainsi que des dérivés au moyen d'affixes.

En français, la dérivation nominale se réalise par modification externe c'est-à-dire par suffixation ou par préfixation. En plus de la modification externe, la dérivation nominale dans le parler annabi se fait par modification interne, c'est-à-dire par infixation, elle est exclusive à l'arabe, et n'existe pas en français. En plus de la préfixation et de la suffixation, la dérivation nominale en français se fait par affixe discontinu, ce type de dérivation n'existe pas dans le parler annabi.

Dans le parler annabi la dérivation préfixale est exclusivement exocentrique, le dérivé par préfixation n'appartient pas à la même classe que la base, elle se fait à partir d'une base verbale, par contre la dérivation préfixale en français est endocentrique. Le préfixe ne change pas la classe grammaticale de la base, son rôle est purement sémantique car il change le sens de la base. La dérivation suffixale est exclusivement endocentrique dans le parler annabi, les suffixes s'adjoignent à des noms pour former des synthèmes nominaux contrairement au français où la dérivation suffixale n'est pas exclusivement endocentrique, les suffixes s'adjoignent à des noms ou à des verbes pour former des synthèmes nominaux.

Conclusion

La description des différents types de formes des synthèmes dérivés nominaux a permis de relever les principaux traits qui font la spécificité de la synthématisation par dérivation nominale dans le parler Annabi et en français. Grâce à la comparaison des langues, nous avons pu relever les ressemblances et

les différences entre les deux systèmes. Notre but était d'enrichir la connaissance actuelle de ceux qui travaillent sur l'arabe dialectal, du point de vue de la dérivation nominale, et prouver l'existence de certains phénomènes, difficile à délimiter par la seule étude d'une langue, jusqu'à leur conférer une certaine universalité grâce à la linguistique contrastive. L'analyse des similitudes et des divergences des procédures de suffixation, préfixation et infixation employées dans le parler Annabi et le français, a mis en évidence l'innovation lexicale qui se manifeste dans le discours.

D'après notre étude, nous avons conclu que la synthématisation en français n'utilise pas tous les moyens qui permettent la réalisation d'unités lexicales nouvelles par dérivation, on fait référence à l'infixation qui est totalement inconnue dans cette langue.

Bibliographie :

BENMOUSSAT B. 2004. *Méthodes d'analyse contrastive*. Tlemcen : Université de Tlemcen.

DEPECKER, Loïc. 1999. « Monème, syntème et phrasème : essai d'introduction du concept de phrasème dans la théorie fonctionnaliste ». *La linguistique*. vol.2. p.23- 46.

MARÇAIS P. 1977. *Esquisse grammaticale de l'arabe maghrébin*. Librairie d'Amérique et d'orient. p. 39-151.

MARTINET A. 1967. « Syntagme et syntème ». *La linguistique*, fasc 2.Paris.
MARTINET A. 1985. *Syntaxe générale*. Paris. Armand Colin.